

Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Prades  
**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Conseil  
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes  
Séance du 25 octobre 2021

---

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération ( ) :

Date de convocation :

Secrétaire de séance :

**Objet : Adoption de l'Avant-Projet Définitif et demande de subventions pour la réhabilitation des bâtiments des futures médiathèques**

Le 25 octobre 2021, à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte. Le Président rappelle que la communauté de communes a la compétence « création et gestions des médiathèques et mise en réseau des bibliothèques avec les médiathèques.

Le Président rappelle que la communauté de communes a décidé de la réhabilitation de deux bâtiments (Font-Romeu et Les Angles) afin d'y aménager des médiathèques intercommunales. Or ces travaux sont subventionnables pour partie (sont exclus notamment la démolition, le terrassement, les vrd, les aménagements extérieurs...).

Le Président précise que le conseil a déjà délibéré pour valider l'APD et demander les subventions. Mais le plan de financement a dû être modifié au regard des augmentations de coût des matières premières. Il convient donc de délibérer à nouveau sur base d'un nouveau plan de financement.

Le Président propose d'adopter l'Avant-Projet définitif des médiathèques.

Le Président propose de solliciter l'État (DRAC) au titre de la DGD bibliothèques.

Le Président propose aussi de demander les subventions auprès du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales ainsi qu'auprès de la Région Occitanie suivant le plan de financement prévisionnel hors taxe suivant :

# MÉDIATHÈQUES PYRÉNÉES CATALANES

## PLAN DE FINANCEMENT RÉHABILITATION DES BATIMENTS

Le plan de financement pour la réhabilitation des bâtiments du projet de médiathèques de la Communauté de communes des Pyrénées Catalanes s'établit comme suit (HT) :

### DÉPENSES

<b>Coût de l'opération</b>	
Études préalables	
Relevé topos - Géomètre	2 470,00 €
Études de sol (géotechniques, sondages)	6 000,00 €
Géodétection des réseaux	2 200,00 €
<b>Total études préalables</b>	<b>10 670,00 €</b>
Prestations intellectuelles	
MOE	122 071,00 €
Contrôle technique	17 691,45 €
Coordinateur santé / sécurité	11 794,30 €
Huissier constat PC	1 000,00 €
Diagnostic amiante	2 500,00 €
<b>Total prestations intellectuelles</b>	<b>155 056,75 €</b>
Travaux	
Lot 1 : Désamiantage	40 200,00 €
Lot 2 : Démolitions - gros œuvre	
Lot 2A : Démolitions	45 000,00 €
Lot 2B : Gros œuvre	187 125,00 €

Lot 3 : Charpente bois couverture étanchéité	313 500,00 €
Lot 4 : Serrurerie	54 722,46 €
Lot 5 : Menuiserie aluminium	146 408,25 €
Lot 6 : Menuiserie bois	93 081,36 €
Lot 7 : Cloisons - faux plafonds	117 167,20 €
Lot 8 : Peinture - revêtements de sols souples	71 665,80 €
Lot 9 : Plomberie - chauffage - climatisation - VMC	152 675,00 €
Lot 10 : Electricité - CFO - CFA	116 295,00 €
<b>Total travaux</b>	<b>1 337 840,07 €</b>
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>1 503 566,82 €</b>

<b>Coût subventionnable (DRAC)</b>	
Études préalables	
Études de sol (géotechniques, sondages)	6 000,00 €
Prestations intellectuelles	
MOE	122 071,00 €
Contrôle technique	17 691,45 €
Coordinateur santé / sécurité	11 794,30 €
Travaux	
Lot 2B : Gros œuvre	187 125,00 €
Lot 3 : Charpente bois couverture étanchéité	313 500,00 €
Lot 4 : Serrurerie	54 722,46 €
Lot 5 : Menuiserie aluminium	146 408,25 €
Lot 6 : Menuiserie bois	93 081,36 €
Lot 7 : Cloisons - faux plafonds	117 167,20 €

Lot 8 : Peinture - revêtements de sols souples	71 665,80 €
Lot 9 : Plomberie - chauffage - climatisation - VMC	152 675,00 €
Lot 10 : Electricité - CFO - CFA	116 295,00 €
<b>Total coût subventionnable (DRAC)</b>	<b>1 410 196,82 €</b>

<b>Recettes Prévisionnelles</b>	
État - DRAC - DGD (40% du coût subventionnable DRAC))	564 078,72 €
Conseil Départemental des Pyrénées Orientales (forfait)	150 000,00 €
Région Occitanie (20% du coût total de l'opération)	300 713,40 €
Communauté de communes Pyrénées Catalanes	488 774,70 €
<b>Total</b>	<b>1 503 566,82 €</b>

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **D'adopter l'Avant Projet Définitif**
- **De solliciter l'État (DRAC) au titre de la DGD bibliothèques**
- **De demander les subventions auprès du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie pour la réhabilitation des bâtiments des futures médiathèques**
- **D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Pour extrait conforme  
 La Llagonne, le 25 octobre 2021

Pierre BATAILLE  
Président